



Rapport d'activité

2020



AUBIGNAN – LE BARROUX – LE BEUCET – BEAUMES-DE-VENISE
 BEAUMONT-DU-VENTOUX – BÉDOIN – CAROMB – CARPENTRAS
 CRILLON-LE-BRAVE – FLASSAN – GIGONDAS – LAFARE
 LA ROQUE-ALRIC – LA ROQUE/PERNES – LORIOLE-DU-COMTAT
 MALAUCÈNE – MAZAN – MODÈNE – SAINT-DIDIER
 SAINT-HIPPOLYTE-LE-GRAVEYRON – SAINT-PIERRE-DE-VASSOLS
 SARRIANS – SUZETTE – VACQUEYRAS – VENASQUE

Sommaire



Des hommes et des femmes au service du territoire p. 2

Construire un espace de solidarité p. 4

Rendre le territoire attractif p. 8

Animer le territoire et former les citoyens de demain p. 10

Améliorer la qualité de vie et préparer le territoire pour l'avenir p. 15

Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin

Hôtel de la Communauté
1171 avenue du Mont Ventoux
CS 30 085 – 84203 Carpentras CEDEX
Rédaction et mise en page :
Service communication de la CoVe
E-mail : service-com@lacove.fr
Téléphone : 0490 67 6128
Site internet : www.lacove.fr

Des hommes et des

La Présidente

Jacqueline Bouyac



La charte de gouvernance

Présentée le 28 septembre 2020 en Conseil de communauté, elle impulse une nouvelle dynamique participative en articulant, dans leur fonctionnement, les instances suivantes :

“La charte de gouvernance est le socle sur lequel se construiront les politiques publiques et les actions en faveur du territoire, des communes, des entreprises et des habitants.”

Conseil de communauté

Composé de 60 conseillers communautaires élus lors du scrutin municipal de juin 2020 (au minimum 1 représentant par commune) il règle par ses délibérations, les affaires qui sont de la compétence de la communauté. Il se réunit lors de séances publiques au siège de la CoVe.

Bureau des vice-présidents

Composé de 19 membres (présidente + 12 vice-présidents + 6 conseillers communautaires délégués) il examine et pré-valide les projets travaillés par les commissions en fonction des orientations validées et budgétairement autorisées par le conseil de communauté. Il représente l'exécutif de la CoVe.

Conseil des maires

Composé des 25 maires, il a un rôle consultatif sur les grandes orientations. Dédié au partage, au dialogue et au débat, ce n'est pas une instance statutaire.

Commissions thématiques et groupes de travail

Une redéfinition de leurs missions et de leur fonctionnement a été menée pour renforcer la dynamique communautaire. Les commissions doivent faire vivre une gouvernance collaborative et participative : le nombre de participants a été élargi aux adjoints élus non communautaires des communes et aux élus d'opposition municipale. Dix-neuf groupes de travail ont été créés au sein des 6 commissions. Ils sont composés d'élus proposés par les maires (8 membres).

TROIS AXES D' ACTIONS SONT AU CŒUR DU PROJET POLITIQUE

- **Relancer l'économie et le tourisme**
- **Réussir la transition énergétique et écologique**
- **Renforcer la proximité avec les communes et les habitants**

femmes au service du territoire

Vice-présidents

1^{er} vice-président

Jérôme BOULETIN, maire de Beaumes-de-Venise

→ Délégué à la Proximité et à la Stratégie de développement du territoire

2^e vice-président

Serge ANDRIEU, maire de Carpentras

→ Délégué à l'Attractivité et à l'Économie locale

3^e vice-présidente

Anne-Marie BARDET, maire de Sarrians

→ Déléguée à la Transition énergétique et écologique

4^e vice-présidente

Dominique PLANCHER, maire de Venasque

→ Déléguée au Tourisme, à la Culture et au Patrimoine

5^e vice-président

Gilles VÈVE, maire de Saint-Didier

→ Délégué à l'Aménagement du territoire

6^e vice-président

Alain CONSTANT, maire de Bédoin

→ Délégué aux Mobilités

7^e vice-président

Gérard BORG, maire de Loriol-du-Comtat

→ Délégué aux Finances et à la Commande publique

8^e vice-président

Guy GIRARD, maire de Crillon-le-Brave

→ Délégué aux Cycles de l'eau

9^e vice-présidente

Valérie MICHELIER, maire de Caromb

→ Déléguée à la Petite enfance, à la Parentalité et aux Actions éducatives

10^e vice-président

Siegfried BIELLE, maire d'Aubignan

→ Délégué à la Politique de la ville et aux Actions solidaires

11^e vice-président

Frédéric TENON, maire de Malaucène

→ Délégué à la Rénovation de l'habitat et des centres-bourgs

12^e vice-président

Bernard MONNET, maire du Barroux

→ Délégué à la Gestion et à la valorisation des déchets

Consultez
la rubrique
LES ÉLUS



Conseillers communautaires délégués

Michel JOUVE, maire de Flassan

→ Délégué à l'Agriculture et au Développement rural

André AIELLO, maire de Saint-Hippolyte-le-Graveyron

→ Délégué à l'Aérodrome

Norbert LEPATRE, maire de Modène

→ Délégué aux Pistes cyclables

Sandrine RAYMOND, maire de Saint-Pierre-de-Vassols

→ Déléguée aux Actions culturelles

Joël BOTREAU, Conseiller municipal de Carpentras

→ Délégué à l'Accessibilité

Jaouad ZIATI, Conseiller municipal de Carpentras

→ Délégué au Développement du numérique

Autres maires

Alain BREMOND (Beaumont-du-Ventoux), Michel MEFFRE (Gigondas),

Philippe SOARD (Lafare), José LINHARES (la Roque-Alric), Joseph BERNHARDT

(la Roque-sur-Pernes), François ILLE (Le Beaucet), Louis BONNET (Mazan),

Patricia OLIVERO (Suzette), Philippe BOUTEILLER (Vacqueyras).



UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

Installés le 15 juillet 2020, les soixante conseillers communautaires de la CoVe sont issus du scrutin des élections municipales et intercommunales des 15 mars et 28 juin 2020.

- 13 nouveaux maires
- 56,6 % du Conseil communautaire renouvelé avec 34 nouveaux conseillers communautaires
- 22 femmes conseillères communautaires

Construire un espace de solidarité

4

Faire ensemble ce qu'on ne peut conduire seul, voilà le maître-mot de la coopération intercommunale qui constitue l'échelle locale de la solidarité, par la mutualisation des moyens et des ressources, par un maillage équilibré des services et équipements sur le territoire et par une réponse aux plus près des attentes des habitants, y compris des plus fragiles.

Cette double vocation s'illustre ainsi dans les partenariats engagés avec les communes tout comme dans les actions qui pourront favoriser l'autonomie et l'épanouissement de tous les habitants.

3,203 M €

VERSÉS AUX COMMUNES (FONDS DE CONCOURS HORS EXCEPTIONNELS)

137 ENFANTS ACCOMPAGNÉS
PAR LE PRE (PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE)

5 SERVICES MIS À DISPOSITION
DES COMMUNES



Le mot "solidarité" a pris encore plus de sens en cette année 2020 marquée par une crise sanitaire et économique inédite.

Jérôme BOULETIN
1^{er} Vice-président délégué à la Proximité et à la Stratégie de développement du territoire

Avec les communes

L'Assistance aux communes

Au-delà de l'aspect financier, le soutien de la CoVe aux projets communaux passe aussi par l'ingénierie de projet. Il répond à la demande des communes de bénéficier d'expertises techniques et administratives sur des opérations de travaux, fournitures ou services, aux nouvelles réglementations et à l'exigence toujours accrue des usagers en matière de qualité du service public.

Au début de la mandature, un catalogue de services a été remis aux maires pour donner plus de lisibilité au soutien de l'intercommunalité au profit de l'échelon communal. Il recense l'ensemble des services que la CoVe peut proposer aux communes au titre de ses compétences, de services communs, de mise à disposition de services ou de moyens.

- Une convention-cadre fixe le cadre commun de ces mises à disposition, dont les règles de calcul des coûts. Des conventions particulières sont ensuite signées pour chaque mission avec les communes concernées.

Les finances

Redistribution aux communes

En plus des mécanismes légaux de reversement de l'attribution de compensation, la CoVe alloue chaque année une enveloppe de plus de 3 M € à ses communes membres, au titre de la solidarité.

Construire un espace de solidarité

Subventions et cofinancements

La CoVe cofinance également un certain nombre d'opérations communales (création de logements sociaux municipaux ou l'élaboration des documents d'urbanisme communaux...) et subventionne des associations qui, par leur action, concourent aux politiques publiques de la CoVe mises en œuvre dans le cadre de ses compétences (petite enfance, économie, politique de la ville, cohésion sociale...)

Les fonds de concours

Le soutien financier aux communes dans le cadre des fonds de concours est un axe fort pour donner tout son sens à la solidarité intercommunalité/territoire.

Il existe 6 fonds de concours :

- Exceptionnels pour les projets d'investissement de proximité: 600 000 € sur le mandat (25 000 € par commune hors Carpentras)
- Patrimoine (800 000 € sur le mandat)
- Voirie: 511 000 € répartis selon plusieurs critères
- Conteneurs enterrés de collecte des déchets: 105 000 €
- Informatique (pour la remise à niveau « technique » des communes adhérant au service commun de l'Innovation Numérique du Territoire): 25 % des travaux plafonnés à 40 000 € HT soit 10 000 € par commune.
- Solidarité : 2 800 000 € répartis selon plusieurs critères

Mutualisation des achats

Grouperments de commande

Ils concernent la CoVe et ses communes membres mais aussi d'autres intercommunalités ou partenaires.

La CoVe propose un dispositif de "groupements de commandes à la carte" avec ses communes membres, les communes choisissant les domaines qui les intéressent.

14 achats groupés ont ainsi été portés par la CoVe en 2020.

Les principaux sont les suivants: Contrôle et maintenance des alarmes incendies/téléphonie/fourniture de services de télécommunications/informatique: acquisition, formation, installation et maintenance de matériels et de logiciels divers/fourniture des moyens d'impression.



L'impact financier de la crise sanitaire a pesé dans le Débat d'Orientations Budgétaire de 2020.

Malgré tout nous avons préservé le soutien aux communes et notre programme pluriannuel d'investissement tout en maîtrisant la fiscalité.

Gérard BORGIO

Vice-président délégué aux Finances et à la Commande publique

LES FONDS DE CONCOURS PATRIMOINE Nouveau

Ce nouveau dispositif intercommunal de soutien technique et financier aux projets de préservation et de mise en valeur du patrimoine bâti, mobilier ou immatériel permet de soutenir les communes pour entretenir, restaurer et mettre en valeur leur patrimoine, à la fois comme un totem fédérateur



de l'identité des habitants et comme un vecteur d'attractivité touristique. Ce soutien permet également de générer de la commande publique pour les entreprises locales et de renforcer l'activité économique de notre territoire. Le montant du soutien varie de 30 à 50 % suivant le coût des travaux, avec un plafond maximal de 40 000 €.

Construire un espace de solidarité

Solidarité face au Covid

Une volonté ferme et déterminée d'agir

La CoVe a été à pied d'œuvre depuis le début de la pandémie pour relayer, informer, appliquer les mesures gouvernementales, tout en impulsant des décisions fortes au niveau local. C'est le cas notamment pour venir en aide aux personnes fragiles, soutenir les professionnels de santé, aider les commerçants, artisans et chefs d'entreprise de notre territoire.

Dans toutes les communes, des initiatives ont également vu le jour. Maires, équipes municipales, agents territoriaux et habitants, toutes les bonnes volontés se sont agrégées et ont fait preuve de solidarité et d'inventivité.

Adaptabilité des services :

- Les animateurs du service interventions musicales, pour continuer à être présents dans la vie des écoliers, ont imaginé et conçu un PADLET (mur virtuel collaboratif où les classes pouvaient piocher des activités).
- Les crèches Hameau Les Vignes, Berlingots et Bois de l'Ubac à Carpentras ont proposé un temps "Côté jardin" en assurant un accueil sur rendez-vous, une famille à la fois. Un concept qui a perduré lors de la réouverture des établissements, le Relais Assistant Maternels et les Lieux Accueil Parents Enfants de Carpentras ayant repris à leur compte les accueils « Côté jardin ».
- Activité/loisirs pour tous: des ressources numériques ont été ponctuellement offertes sur le site bibliotheques.lacove.fr (musique, films, livres, presse, jeux vidéo...).



6 Solidarité

- Les agents de la collecte ont assuré la continuité du service public durant cette période et ont reçu de multiples témoignages de reconnaissance et de remerciements de la part des habitants et usagers.

Urgence sanitaire: protection des habitants de la CoVe

- 140 000 masques adultes et 10 000 masques enfants pour les élèves de primaire ont été distribués et ont fait l'objet de commandes groupées prises en charge financièrement pour moitié par la CoVe et pour l'autre moitié par chaque commune selon leur nombre d'habitants.
- Des sur-blouses médicales ont été offertes au centre hospitalier de Carpentras-Sault.
- L'état d'urgence sanitaire du printemps 2020 et le confinement de la population ont imposé la fermeture des établissements scolaires de mi-mars à mi-mai. En conséquence, les élus ont décidé de réduire le montant de l'abonnement scolaire de 20 € (Conseil communautaire du 28 septembre 2020) pour les élèves abonnés au réseau Trans'CoVe n'ayant pas eu la possibilité de recourir à ce service.



Plan d'aide aux entreprises et de relance économique du territoire

Dans cette période où la solidarité intercommunale prend tout son sens, l'exécutif, les maires et les services de la CoVe ont tout mis en œuvre pour préparer notre territoire à un retour progressif à la vie normale.

Le développement économique est l'une de nos compétences stratégiques. Mais au-delà de l'exercice de cette compétence, le contexte nouveau de la crise sanitaire et économique que nous traversons a amené les élus à mobiliser des moyens supplémentaires dans un plan d'aide aux entreprises et de relance de l'économie adapté au tissu local.

MONTANT DU PLAN DE SOUTIEN DE LA COVE :

450 000 € dont 140 000 € consacrés au fonds Covid-Résistance

Construire un espace de solidarité

Le plan comporte trois grands axes d'intervention :

Des mesures de renforcement d'actions et de redéploiement d'outils existants

- Renforcement du rôle des acteurs de l'accompagnement pour aider les entreprises au redémarrage.
- Généralisation du dispositif « Ma première entreprise ».
- Repositionnement de FACTORYZ comme outil d'entraide.
- Organisation d'évènements en ligne pour informer les entreprises des dispositifs d'aide et de relance les concernant.

Des mesures nouvelles de soutien et d'aide au redémarrage d'activités pour les secteurs d'activité les plus durablement impactés.

- Actions visant à impulser et générer de l'activité économique auprès des horticulteurs et pépiniéristes du marché horticole, auprès des commerces de centre-ville et centre-village, des artisans, des jeunes entreprises occupant les locaux de « Ma première usine » et des secteurs tourisme ou évènementiel.

Des mesures d'investissement et de dynamisation pour un renouveau économique du territoire

- Création d'un espace d'accompagnement et d'animation à la transition et à l'innovation (doté d'un fonds d'amorçage).
- Politique immobilière proactive pour dégager rapidement des solutions d'implantation sur le territoire.
- Soutien à l'émergence de nouvelles pratiques économiques et commerciales vertueuses sur le plan environnemental; aider les entreprises à maintenir un niveau d'investissement leur permettant de réduire leurs charges; concourir aux objectifs du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) et du Contrat de Transition Écologique (CTE) pour donner davantage de place aux entreprises œuvrant dans ces secteurs.

Relais d'information

Le relais d'information auprès des habitants et acteurs du territoire a été un engagement fort pour la CoVe durant l'année 2020 notamment au cours du premier confinement; les outils de communication de la CoVe ont permis de maintenir une information de service public quotidienne et fiable prenant le relais de nombreuses communes qui ne disposaient plus du personnel nécessaire à cette mission.



Mise en place d'un séminaire pour les entreprises



Nous avons pu nous appuyer sur la CoVe pour assurer, au jour le jour, l'information auprès des habitants de nos communes, sur les services du quotidien.

André AIELLO
Conseiller communautaire
délégué à l'Aérodrome



Rendre le territoire attractif

8

Pour soutenir le développement économique, la CoVe consacre chaque année 500 000 euros répartis en 3 volets :

- le soutien aux structures économiques locales ;
- des actions de promotion des filières et des acteurs au sein de la Provence Créative, marque économique de la CoVe ;
- l'animation d'infrastructures dédiées aux entreprises comme le pôle d'activité du marché gare.

35 AMBASSADEURS QUI FONT RAYONNER LES SAVOIR-FAIRE DU TERRITOIRE

80 ENTREPRISES ADHÉRENTES

15 STRUCTURES PARTENAIRES

20,2 M CONSACRÉS À L'ÉCONOMIE (2014-2020)

12 POINTS D'ACCUEIL TOURISTIQUES



La Provence Créative accompagne les entrepreneurs dans leurs projets. L'offre de services de cette marque économique s'étend de la création au développement en passant par l'innovation, l'emploi et enfin la recherche immobilière.

Serge ANDRIEU
Vice-président délégué à
l'Attractivité et à l'Économie locale

Développement économique

Création et développement d'entreprises

La CoVe s'appuie sur des conventions de partenariat et d'objectif signées avec des associations d'aide à la création, d'accompagnement ou de financement d'entreprises. Elles accueillent, conseillent et orientent les porteurs de projet ou jeunes créateurs du territoire pour le compte de la CoVe en lien avec son service développement économique et sous l'égide de La Provence Créative.

- 5 partenaires financés : *Vaucluse Provence Attractivité, Initiative Ventoux, RILE Pépinière d'entreprises, ECTI et Carpensud* • 139 350 € de subventions versées

Une offre diversifiée

Mon premier bureau

Pépinière tertiaire dédiée aux jeunes entreprises de services principalement dans le domaine agri-agroalimentaire, il est implanté au cœur du site du marché gare de Carpentras.

- 16 bureaux de 10 à 32 m²/2 salles de réunion/2 espaces communs.

Ma première usine

Pépinière d'entreprises dédiée à la production sur les secteurs agroalimentaire et cosmétique, ces ateliers relais offrent aux jeunes entreprises des équipements adaptés et un accompagnement sur mesure pour optimiser la croissance et la pérennité de leur activité.



⊕ D'INFOS SUR
LAPROVENCECREATIVE.FR



Rendre le territoire attractif

Le Piol, un parc engagé dans la biodiversité et l'environnement

Fin 2020, la zone d'activités du Piol à Mazan a obtenu une reconnaissance de l'Agence Régionale pour la biodiversité et l'environnement (ARBE), récompensant les parcs engagés dans des démarches exemplaires d'aménagement et de gestion durable. Implanté sur 13,8 hectares, il accueillera 33 entreprises principalement de la filière construction durable et mise sur les techniques de l'éco-construction pour améliorer le confort des salariés et réduire l'impact environnemental. Une attention particulière a également été portée à l'intégration paysagère du parc dans son environnement, avec 1/3 de la zone réservée à des espaces naturels et préservés, et une large ouverture visuelle sur le mont Ventoux.

Vers un tourisme durable

La CoVe met tout en œuvre pour améliorer son attractivité au travers de sa destination touristique Ventoux-Provence. En s'appuyant sur 12 Points d'accueil touristiques répartis sur le territoire, Ventoux-Provence « Expériences au sommet » fait rayonner la destination auprès des professionnels du tourisme et des visiteurs, et mène différentes actions pour promouvoir le territoire.

- **Appel à projet de la région SUD – SMART Destination Ventoux :** Lancement d'une étude de positionnement pour la destination touristique « Ventoux », à l'échelle des quatre offices de tourisme intercommunaux autour du massif, au-delà des frontières administratives, afin de développer une stratégie marketing commune.
- **Commercialisation d'une gamme de produits Ventoux Provence pour soutenir les entreprises locales et faire connaître la destination Ventoux Provence.**

Objectifs : valoriser des entreprises locales et leurs savoir-faire, produire des objets en circuit court, utiliser des matériaux au maximum « régionaux », et commercialiser des produits « uniques », aux couleurs de la destination Ventoux-Provence. Ces produits sont en vente dans les 9 bureaux d'accueil touristique en 2020.

LES STATIONS DU VENTOUX

La CoVe s'est associée à l'État, à la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, au Département de Vaucluse, au Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux, aux communes de Bédoin et de Beaumont-du-Ventoux pour soutenir l'activité économique, conduire la transition écologique, moderniser les équipements, diversifier les activités. Le positionnement retenu : être un pôle d'activités et d'expériences de pleine nature et d'altitude en toutes saisons.

À l'issue de cette étude, en 2020, la CoVe a repris le développement des stations touristiques du mont Ventoux (mont Serein et chalet Reynard) et a engagé un programme triennal d'investissements d'un montant d'environ 1 800 000 € HT, qui sera mis en œuvre dès 2021 jusqu'en 2023, avec le soutien financier acquis de l'État, de la Région et du Département.

Axe 1 : Développer une économie "loisirs" et "tourisme" toutes saisons

- Exemple : la création de nouvelles activités ludiques et de découvertes

Axe 2 : Valoriser le capital "nature" et paysager du massif

- Exemple : la requalification du sentier Jean-Henri Fabre en partenariat avec l'ONF

Axe 3 : être performant et attractif sur l'accueil des clientèles "historiques" et nouvelles

- Exemple : la réhabilitation des bâtiments d'accueil du mont Serein

Axe 4 : développer des synergies entre les deux stations

- Exemple : "Un week-end 100 % nature au mont Ventoux" vendu par l'office de tourisme intercommunal Ventoux Provence

LES ÉQUIPEMENTS

Économie

Espaces d'activités économiques

- > Loriol-du-Comtat, Carpentras (Bellecour II et III ; Marché Horticole & Pépinière ; Éco Parc Marché Gare), Malaucène, Caromb, Venasque, Mazan
- 235 hectares • 399 entreprises

Pépinières d'entreprises :

- Mon Premier Bureau ; Ma Première Usine
- > Carpentras

La Gare Numérique

- > Futur lieu dédié aux transitions numériques et écologiques



Tourisme

Camping Intercommunal Le Brégoux

- > Aubignan
- 148 emplacements • 5 mobil-home

Office de Tourisme Intercommunal Ventoux-Provence

- > 12 points d'accueil touristiques : Aubignan, Beaufort-de-Venise, Bédoin, Caromb, Gigondas, Malaucène, Mazan, Sarrians, Saint-Didier, Vacqueyras et Venasque

Animer le territoire et former les citoyens de demain



Amélioration de l'information de service public, médiation culturelle, éveil sportif et musical ou accueil de la petite enfance sont autant d'actions pour favoriser la compréhension du monde et l'épanouissement de chacun et renforcer le lien social. Avec le soutien des communes et le concours des acteurs locaux, notamment associatifs, notre intercommunalité joue pleinement son rôle d'animateur du territoire.

44 ACTIONS PRE

137 ENFANTS SUIVIS

18 ACTIONS ATELIER SANTÉ

72271

VISITES SUR LACOVE.FR

49,4 % D'ACCÈS AU SITE INTERNET VIA MOBILE

Il s'agit d'apporter une information plus rapidement aux citoyens en utilisant les outils modernes. Pouvoir être contacté par Facebook, Twitter devient aussi important que de pouvoir être joint par téléphone.

Jaouad ZIATI

Conseiller communautaire délégué au Développement numérique

Privilégier la proximité avec les citoyens

Plateforme internet d'information locale

Objectif: fédérer les acteurs publics du territoire dans l'intérêt d'une meilleure information aux citoyens/usagers. Depuis 4 ans, cette plateforme d'information locale permet d'optimiser, de mutualiser et de renforcer la gestion et la diffusion de l'information pour les usagers, citoyens de nos communes mais aussi pour les autres acteurs publics du territoire. Elle offre :

- Une ressource unique et centralisée de l'information de service public institutionnelle;
- Une facilité d'accès à toutes les démarches, infos pratiques depuis le site de la commune ou de l'agglomération depuis son smartphone, tablette ou ordinateur;
- Un accès à tous les événements du territoire grâce à un agenda mutualisé entre tous les contributeurs.

Développement de nouveaux services en ligne

Objectif: Simplifier et faciliter les démarches des usagers et leurs relations avec la collectivité. La CoVe l'a bien compris et développe de nouveaux services en plaçant l'utilisateur au cœur des dispositifs: inscription aux déchèteries de la CoVe, inscription aux activités de l'École Intercommunale des Sports.

Animer le territoire et former les citoyens de demain

Mise en place d'une plateforme sécurisée d'échange et de partage d'information dédiée aux élus

Objectif: Bénéficiant de la même architecture que le site Internet, cet extranet permet aux élus d'accéder à différentes ressources de façon sécurisée pour préparer au mieux les travaux des séances publiques et des réunions de travail, et favorise le travail collaboratif entre les élus et avec les services.

RGPD : une démarche de sécurisation des données personnelles

Objectif: Le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) est une démarche de protection mais également de responsabilisation des acteurs récoltant des données personnelles. La CoVe s'inscrit pleinement dans ce dispositif avec notamment la nomination d'un DPO (délégué à la protection des données), ayant un véritable rôle de coordinateur dans l'application interne et externe des différentes règles imposées par le RGPD ; le DPO est le garant de la bonne application de mesures de sécurité nécessaires et de la conformité du traitement des données collectées.

Les réseaux sociaux

Afin de répondre aux nouveaux usages des habitants dans leur recherche d'information, la CoVe a développé sa présence sur les réseaux sociaux en complément de sa plateforme internet mutualisée pour favoriser l'interactivité entre les citoyens et l'institution. Avec des comptes dédiés spécifiques à l'information institutionnelle, économique, touristique et culturelle, elle favorise la constitution de communautés d'intérêts et d'échanges d'information.

Les RDV de la CoVe

Le kiosque itinérant des « Rendez-vous » de la CoVe répond à une volonté de construire des relations de proximité entre l'intercommunalité et les habitants en allant à leur rencontre à l'occasion des marchés hebdomadaires des communes. La CoVe apporte ainsi une réponse personnalisée et donne accès à tous les documents d'information sur les compétences ou démarches intercommunales. À noter que la CoVe a maintenu cette information de proximité en 2020 sur les périodes où les conditions sanitaires le permettaient.

- 9 communes concernées : Bédoin, Saint-Didier, Beaumes-de-Venise, Caromb, Malaucène, Carpentras, Aubignan, Sarrians, Crillon-le-Brave.

L'accompagnement à la citoyenneté

La politique de la ville nous permet de mobiliser des moyens supplémentaires sur certains quartiers ciblés.

Siegfried BIELLE
Vice-président délégué à la Politique de la ville et aux Actions solidaires

Politique de la Ville

La CoVe agit au titre de cette compétence obligatoire en mobilisant l'ensemble des autres compétences dont elle est dotée pour répondre aux problématiques des habitants des quartiers concernés (4 quartiers prioritaires de la commune de Carpentras). La participation des habitants est assurée par un Conseil citoyen composé de 21 membres, représentants associatifs et d'habitants et le partenariat local par 22 opérateurs distincts.

Divers dispositifs structurants lui sont rattachés : le PRE (programme de réussite éducative) ; l'ASV (atelier santé ville) ; la GUSP (gestion urbaine et sociale de proximité) ; le Point d'accès au droit et à l'égalité ; la clause d'insertion.

PLATEFORME INTERNET, UN OUTIL FÉDÉRATEUR

Elle rassemble l'information de :

- ◉ 2 EPCI
- ◉ La marque "La Provence Créative"
- ◉ 17 communes
- ◉ Le réseau "Trans'CoVe"
- ◉ La destination Ventoux Provence
- ◉ 1 centre hospitalier

RÉSEAUX SOCIAUX

- 4 comptes Facebook et Twitter : institutionnel, marque économique, destination touristique, Gare numérique
- 3 886 abonnés Facebook CoVe



Ce RDV de proximité, nous permet, en tant que maire, d'avoir l'occasion d'expliquer les services et actions concrètes que la CoVe mène dans nos communes.

Frédéric TENON
Vice-président délégué à la Rénovation de l'habitat et des centres-bourgs

Animer le territoire et former les citoyens de demain

Axe 1 : Politique jeunesse et prévention

- 11 actions, 3 objectifs majeurs : accompagnement des jeunes vers l'autonomie et la citoyenneté ; prévention de comportements inappropriés ou à risque ; découverte de loisirs variés • 570 jeunes concernés en 2020 • 27 600 € de participation CoVe

Axe 2 : L'insertion et la réussite scolaire, professionnelle et sociétale

- 12 actions : 5 pour développement économique ; emploi, insertion et 7 pour éducation ; réussite scolaire et sociétale • 189 630 € de participation CoVe

Axe 3 : Soutien à la parentalité

- 6 actions, 2 objectifs majeurs : accompagner les familles ; améliorer la relation parents-enfants • 8 500 € de participation CoVe

Axe 4 : Amélioration du cadre et de la qualité de vie, de la santé publique et de l'accès au droit

- 15 actions : 7 pour cadre de vie ; 3 pour santé publique ; 5 pour accès au droit • 41 733 € de participation CoVe

Et aussi : Pilotage et transversalité du contrat

- Équipe opérationnelle • 53 345 € de participation CoVe

Programme de réussite éducative

Créé il y a 12 ans, le PRE, dispositif aujourd'hui reconnu par l'ensemble de la communauté éducative, a été transféré à la CoVe depuis janvier 2018. Par sa souplesse et son adaptation à chaque situation individuelle, il répond aux besoins des enfants et soutient les familles dans leur mission éducative. Les objectifs principaux du suivi concernent le développement des apprentissages, l'expression de l'enfant, l'accès aux soins et la restauration de l'estime de soi.

- 137 enfants en suivi individuel sur l'année : 66 % de garçons ; 2/3 des familles résident en QPV ; 64 % scolarisés en collège ; 104 familles concernées • Participation CoVe = 153 149 € (budget total 270 000 €) > un budget en hausse du fait du recours au tutorat durant le confinement

Atelier santé ville

C'est un dispositif qui a vocation à faciliter l'accès aux soins des personnes les plus en difficulté résidant en quartier prioritaire de la politique de la ville. Il repose sur une convention financière conclue entre la ville de Carpentras, l'État, la CoVe et le centre hospitalier de Carpentras.

La crise sanitaire, que nous avons subie cette année a conforté le rôle majeur de l'ASV en l'imposant comme le chef d'orchestre de l'action publique de santé à l'échelle du territoire.

- Le Plan local de santé publique a été adopté en juin 2018 et prendra fin en juillet 2021 avec des actions réparties en 4 axes : accès aux droits, aux soins et à la prévention/mal-être et comportements à risques/périnatalité et petite enfance/animation territoriale
- 18 actions réalisées • 15 000 € financés par la CoVe

Écoles intercommunales

La solidarité s'exprime par le maintien d'écoles en zone rurale et par la modernisation des équipements. Cela concerne les écoles RPI de Saint-Pierre-de-Vassols, Modène, Crillon-le-Brave, Suzette, Le Barroux et La Roque-Alric.

- Les 178 enfants scolarisés bénéficient d'installations et de locaux de qualité ainsi que de services périscolaires (cantine, garderies, études).



Faciliter la réussite éducative d'une famille et d'un enfant ne peut se concevoir qu'en s'appuyant sur les ressources ou le potentiel que l'enfant et sa famille portent en eux.

Valérie MICHELIER

Vice-présidente déléguée à la Petite enfance, à la Parentalité et aux Actions éducatives



Animer le territoire et former les citoyens de demain

Accueil de la petite enfance

Le service intercommunal Petite Enfance gère 9 structures multi-accueil, soit 294 places d'accueil auxquelles s'ajoutent les 2 Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) à Carpentras et Malaucène. Pour faire fonctionner l'ensemble de ces équipements, le service compte 120 agents.

Cette gestion intercommunale coordonnée avec l'ensemble des partenaires, élus et services concernés, permet de simplifier les démarches des familles en recherche de modes de garde, de leur donner accès à l'ensemble des crèches du territoire, de donner plus de cohérence et de lisibilité à la politique d'accueil de la petite enfance.

Par ailleurs, la CoVe finance également **4 structures multi-accueil associatives soit 143 places réparties entre Carpentras, Mazan, Sarrians et Beaumes-de-Venise.**

En 2020, malgré un contexte sanitaire très contraint, un accueil collectif a été maintenu pour permettre l'accueil des enfants des personnels prioritaires lors des différents confinements.

Vivre en sécurité

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CISPD)

Il rassemble à l'échelle de tout le territoire, les acteurs et les partenaires. Des actions sont ainsi développées pour sensibiliser, protéger et informer les citoyens sur leurs droits. Dans ce cadre, des actions sont reconduites chaque année dont les marquantes sont les suivantes :

Pour les mineurs :

- Des ateliers « laïcité et valeurs de la République » portés par NUMA avec notamment un théâtre forum pour « combattre l'emprise mentale et les cybers-dangers » porté par « La compagnie des Autres » à destination des collégiens et lycéens du territoire (environ 400 élèves sensibilisés).
- Des ateliers radio « On air » en partenariat avec RTV FM pour sensibiliser le jeune public aux différentes conduites à risque (40 élèves dont plusieurs issus du dispositif "micro-collège" et SEGPA).
- Des formations au Code de la route portée par l'association AILE (120 heures de cours ont été dispensées dans les locaux de la Mission locale).

Pour les publics vulnérables :

- Des permanences juridiques en partenariat avec l'association CIDFF pour informer, soutenir, accompagner et orienter toute personne victime : 29 personnes reçues dont 66 % de femmes ; les demandes portent sur le droit de la famille (34,5 %) et sur les violences intra-familiales (20 %).
- Une aide aux victimes d'infractions pénales portée par l'AMAV : 487 victimes ont été prises en charge dont 105 en distanciel lorsque les lieux d'accueil ont fermé en raison de la crise sanitaire.
- Les permanences d'accueil des victimes mineures au Pôle d'accueil médico judiciaire de Vaucluse (PAMJ) portée par l'AMAV : 95 victimes accueillies dont 53 filles et 42 garçons entre 4 à 18 ans.
- Le dispositif départemental d'accueil et d'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales en partenariat avec RHESO accueille, écoute, informe, oriente, accompagne. Sur cette période de crise sanitaire et de confinements forcés, les violences conjugales se sont multipliées au sein des familles. Cette écoute a permis à 371 victimes d'être reçues et soutenues.
- L'aire d'accueil des gens du voyage de la CoVe : dans le cadre de la gestion sociale de l'aire, des mesures exceptionnelles ont été prises en 2020, en lien avec la crise sanitaire, afin de venir en aide à ces populations fragiles avec des distributions de bons alimentaires (210 bons en avril et 273 bons en mai) en lien avec les services de l'État, la police municipale de Carpentras, le syndicat en charge de la gestion et le centre social chargé d'assurer la gestion sociale du site et la distribution de 200 masques aux résidents de l'aire.

LES ÉQUIPEMENTS

Les écoles intercommunales :

- > ERPI Crillon-le-Brave, Modène, Saint-Pierre-de-Vassols
 - 109 élèves
 - 5 classes (1 à Modène, 4 à Saint-Pierre-de-Vassols)
 - Estimation nombre de repas servis : moyenne de 76 repas par jour soit environ 10 400 repas par an
- > ERPI La-Roque-Alric, Le Barroux, Suzette
 - 56 élèves
 - 3 classes (2 au Barroux, 1 à Suzette)
 - Estimation nombre de repas servis : moyenne de 53 repas par jour soit environ 7 300 repas par an



Les crèches :

- > 13 crèches intercommunales à Carpentras, Aubignan, Beaumes-de-Venise, Caromb, Loriol-du-Comtat, Mazan, Saint-Didier, Sarrians, Malaucène, Bédoin.

À noter : rénovation importante soutenue par la CAF réalisée à la crèche du Hameau Les Vignes à Carpentras d'un montant 283 655 €.

Animer le territoire et former les citoyens de demain

Une culture vivante et accessible

Un été culturel repensé et maintenu

Plusieurs nouvelles actions ou adaptations permettant de continuer à proposer une offre culturelle de qualité ont vu le jour en 2020 :

- Abonnement gratuit au réseau des bibliothèques (accès à toutes les ressources en ligne depuis chez soi). Explosion des abonnements (+ 550) et de la fréquentation du site bibliotheques.lacove.fr
- Acquisition de nouvelles ressources numériques pour développer l'offre : romans, presse, bandes dessinées...
- Transformation de certains spectacles en capsules vidéo en ligne et en enregistrements radiophoniques.
- Création de jeux en ligne, quizz patrimoine, tutos de jeux pédagogiques du patrimoine ont été proposés par les médiateurs pour rompre l'isolement du confinement.
- Spectacles « grand public » transformés, pour la plupart, en spectacles ou rencontres d'artistes dans les classes des collèges et lycées.
- Séances spéciales d'ateliers dans le cadre du dispositif « L'été jeune à Carpentras » au stade Coubertin et dans le cadre du PRE (80 animations) par les médiateurs du patrimoine.

Malgré une année particulière où les lieux culturels sont longtemps restés fermés, à l'exception notable des bibliothèques restées ouvertes pendant le deuxième confinement, la CoVe a maintenu le lien avec ses publics pour préserver l'accès à la Culture et à la connaissance de son patrimoine en inventant de nouvelles pratiques.

Dominique PLANCHER
Vice-présidente déléguée au Tourisme,
à la Culture et au Patrimoine

Notre territoire est riche d'acteurs culturels avec lesquels la CoVe travaille pour garantir l'accès à la culture pour tous.

Sandrine RAYMOND
Conseillère communautaire
déléguée aux Actions culturelles

CHIFFRES CLÉS

- ▶ Conférences patrimoniales : 17
- ▶ Visites, Balades et Conférences en Scène : 801 participants
- ▶ Spectacles, Ateliers en bibliothèques : 26
- ▶ Ateliers du patrimoine en temps scolaire : 13 classes suivies sur plusieurs séances, 340 enfants
- ▶ Ateliers artistiques et rencontres d'auteurs/illustrateurs en temps scolaire : 12 projets

CIAP

Le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine Patrimonia – Carpentras
Fermeture pour travaux de réhabilitation.



Améliorer la qualité de vie et préparer l'avenir

Trier et recycler pour lutter contre le réchauffement climatique est un axe sur lequel la CoVe se mobilise pour répondre à l'enjeu de notre plan climat de réduire les gaz à effet de serre au travers d'actions ou d'investissement.

Bernard MONNET

Vice-président délégué à la Gestion et à la valorisation des déchets

Gestion des déchets

Optimisation de la collecte des déchets

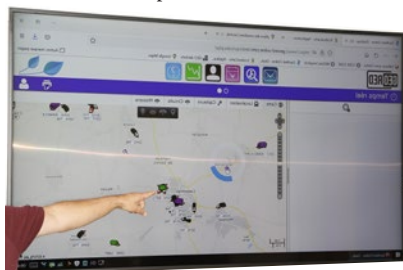
C'est un enjeu stratégique pour la collectivité, tant économique qu'environnemental. Elle vise la réduction des émissions de gaz à effet de serre et les consommations énergétiques. La CoVe a misé sur la création d'un poste de chargé d'optimisation de la collecte des déchets. En lien constant avec les agents de collecte, il recherche quotidiennement des pistes pour réduire les distances parcourues en collectant un maximum de poubelles. La prise en compte des contraintes des heures de pointe de circulation, de capacité de stockage des véhicules, des volumes produits par les usagers, de l'éloignement des communes collectées du point de vidange situé à Loriol-du-Comtat sont autant de facteurs à appréhender dans l'organisation des tournées.

- 553 104 km sur l'année
- 20 véhicules de collecte à moteur thermique
- 94 tournées par semaine et 3 tournées supplémentaires en été

En 2020, le réajustement des tournées de collecte a permis un gain de 4 160 km à l'année, soit 802 kg d'équivalent CO² évité, soit 3 allers-retours Carpentras-Paris.

Arrivée d'un engin compacteur de déchets à la déchèterie de Caromb

Cet investissement permet d'optimiser le remplissage des bennes en augmentant le tonnage transporté et de limiter le rejet de CO² dans l'atmosphère.



La CoVe, fortement engagée en matière de développement durable s'attache à protéger et mettre en valeur au quotidien l'environnement et le cadre de vie de ses citoyens en déployant un service public performant, responsable et durable.

81 kg PAR AN/HAB. DE DÉCHETS TRIÉS (VERRE + BAC JAUNE)

64,1 Gwh D'ÉNERGIE RENOUELABLE PRODUITE SUR LA CoVe

290 kg PAR AN/HAB. D'ORDURES MÉNAGÈRES (BAC NOIR)

723 016 km COMMERCIAUX SUR LE RÉSEAU TRANS'CoVe

10 007 436 € DE RECETTE DE TEOM

117 750 € INVESTIS POUR DE NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX

Améliorer la qualité de vie et préparer l'avenir

Prévention-Sensibilisation



L'action des médiateurs du tri, au nombre de 4, est essentielle pour informer et inciter les habitants à trier correctement leurs déchets. Ils organisent et animent ponctuellement des actions pour expliquer les principes et les enjeux de la collecte sélective auprès du grand public et des écoliers du territoire. Ils assurent également les suivis « qualité » engagés sur toutes les communes ce qui permet de renforcer la culture du tri et de ces enjeux.

Maintien du service collecte malgré la crise sanitaire

Les agents en charge de la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif ont assuré la continuité du service malgré la crise sanitaire. Quant aux déchèteries et à la composterie, elles étaient réservées exclusivement aux services techniques des communes entre le 17 mars et le 11 mai, puis ont rouvert aux particuliers dès le 11 mai.

Mobilités et transport public

Favoriser les déplacements doux

La CoVe a lancé fin 2020 son schéma directeur vélo pour répondre aux objectifs de son PCAET et pour promouvoir le vélo comme un mode de déplacement alternatif à la voiture individuelle pour les déplacements quotidiens (pour se rendre au travail, à l'école, ou pour réaliser des achats), sans exclure les pratiques de loisirs et touristiques. Les communes concernées par ce maillage sont Carpentras et les communes périphériques à savoir :

- Sarrians, Loriol-du-Comtat, Aubignan, Caromb, Mazan, Saint-Didier.
- Ainsi que Pernes-les-Fontaines et Monteux qui n'appartiennent pas à l'intercommunalité mais qui ont de nombreuses interactions dans les usages.

Cette étude sera menée en 2021 en concertation avec les acteurs du territoire avec des objectifs communs :

- Définir une politique d'aménagement et de développement de services pragmatiques autour du vélo ;
- Programmer ses investissements dans un plan pluriannuel ;
- Favoriser la coordination des différents acteurs du territoire et garantir un projet et une politique cohérente.

Afin de mener à bien ce projet, une chargée de mission Mobilités Durables a été embauchée mi-décembre.

LES ÉQUIPEMENTS

Pôle d'échange multimodal (Carpentras)

- 2 quais ferroviaires
- 1 bâtiment voyageurs (services d'information et billetterie SNCF et réseaux de bus)
- 1 gare routière avec 16 quais de bus
- 1 parking gratuit de 240 places

Lignes Trans'CoVe (25 communes de la CoVe)

- 455 points d'arrêt
- 17 lignes
- 2 sites Terminus (Terradou et PEM)

LES ÉQUIPEMENTS

Quatre déchèteries :

- Caromb ; Aubignan ; Malaucène et une plus petite à Venasque + 1 à venir sur Carpentras en 2021
- 10 agents + 1 au compacteur
- 16722 T collectées
- 9 types de déchets

Une composterie pour les déchets verts à Loriol-du-Comtat :

- 6876 T de végétaux entrants
- 5452 T compost produit
- 2 ETP (Équivalent Temps Plein)

La notion de mobilité durable est aujourd'hui au cœur de notre politique de transport ; elle doit prendre en compte de multiples enjeux : climatique, de qualité de l'air, de santé, d'accessibilité mais aussi d'attractivité du territoire. Il doit permettre à nos populations d'entrer dans une nouvelle ère plus responsable et vertueuse.

Alain CONSTANT

Vice-président délégué aux Mobilités

Norbert LEPATRE

Conseiller communautaire délégué aux Pistes cyclables

Joël BOTREAU

Conseiller communautaire délégué à l'Accessibilité

Améliorer la qualité de vie et préparer l'avenir

Trans'CoVe, un service maintenu

Malgré une année fortement impactée par la crise sanitaire, le réseau Trans'CoVe s'est attaché à maintenir même au plus fort de la crise une offre de transport pour permettre aux habitants de continuer à se déplacer. Au final en 2020, ce sont 660 000 voyageurs qui ont emprunté le réseau. Pour aider les familles, la CoVe a décidé de réduire le prix de l'abonnement scolaire 2020-2021 de 20 € afin de les dédommager dans la mesure où les enfants n'ont pu utiliser le transport collectif pour se rendre aux établissements scolaires pendant cette période.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la CoVe est compétente en GEMAPI. La gestion des milieux aquatiques et la prévention du risque d'inondation ont été déléguées aux trois syndicats sur le territoire :

- l'EPAGE du Sud-Ouest du Mont Ventoux pour le bassin sud-ouest du Mont Ventoux, 85 000 habitants. Il couvre près de 80 % du territoire de la CoVe sur 500 km² de bassin hydrographique (le Brégoux, la Salette, l'Auzon, la Grande Levade...).
- le Syndicat Mixte de l'Ouvèze provençale pour le bassin de l'Ouvèze, 66 000 habitants. Il couvre près de 15 % du territoire CoVe, 880 km² de bassin hydrographique.
- le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Nesque couvre près de 12 % du territoire CoVe, 400 km² de bassin hydrographique.

Eau et assainissement

La loi NOTRe a prévu le transfert de ces compétences « Eaux et assainissement » et gestion des eaux pluviales aux intercommunalités au 1^{er} janvier 2020.

Ce transfert a rendu obligatoire la création d'un nouveau service intercommunal :

- il assure, de façon pérenne, une qualité et une continuité du service à l'échelle du territoire pour ses habitants.
- il permettra de suivre la compétence GEMAPI transférée en 2018 aux établissements publics spécialisés sur le territoire.

Un ingénieur et une assistante administrative ont été recrutés en 2020. À l'occasion de la nouvelle mandature a été créée une vice-présidence déléguée aux Cycles de l'eau ainsi qu'une commission dédiée.

Schéma de cohérence territoriale



SCOT
de l'Arc Comtat Ventoux

 D'INFOS



Suite à l'enquête publique et aux échanges avec les services de l'État, le nouveau SCOT a été approuvé et est exécutoire depuis le 25 novembre 2020. Il met l'accent notamment sur des projets permettant de s'adapter au changement climatique et de limiter ses impacts. L'aménagement et l'urbanisme d'aujourd'hui forgent le territoire de demain, il est donc important de contribuer à la transition énergétique et écologique sur le long terme : formes urbaines, fonctions urbaines, qualité des constructions, distance aux équipements et aux services, mobilités actives...



Face à ces nouveaux défis environnementaux, la gestion de l'eau doit se réinventer et devenir un vrai projet politique territorial, construit par les élus avec les populations et les acteurs locaux.

Guy GIRARD
Vice-président délégué
aux Cycles de l'eau



Forts de ces deux précédents PLH, en compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale et en prenant en compte l'évolution de la population et de ses besoins en matière de logement, les élus travaillent à fixer les axes fondateurs du prochain PLH 2022-2027.

Gilles VÈVE
Vice-président délégué à
l'Aménagement du territoire

Améliorer la qualité de vie et préparer l'avenir

Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Les besoins énergétiques ne cessent de croître faisant peser sur les populations un risque social et économique; les énergies renouvelables peinent à prendre leur envol, et pendant ce temps, le climat continue de se dérégler. La CoVe se doit, aujourd'hui plus que jamais, d'être moteur sur ces thèmes pour impulser une stratégie à court et moyen terme pour préserver l'avenir de son territoire et pour contribuer plus globalement à la protection de notre planète. De nombreuses actions ont déjà été lancées en 2020.

Des enjeux...

- Massifier la rénovation
- Développer les mobilités douces
- Développer les énergies renouvelables
- Être exemplaire en tant que collectivité publique
- Coordonner les acteurs et organiser les partenariats avec les structures qui portent des actions PCAET
- Accompagner les entreprises, mobiliser le grand public

... et des objectifs

- Diminuer de 47 % la consommation énergétique du territoire en 2050
- Diminuer de 82 % les émissions de gaz à effet de serre en 2050
- Augmenter la production d'énergie renouvelable sur le territoire pour devenir un territoire TEPOS (territoire à énergie positive en 2045)

Exemples d'actions

Étude de développement du potentiel photovoltaïque (PV) sur les bâtiments publics

- 15 communes dans le groupement avec la CoVe (2^e étude prévue pour les 10 communes restantes)
- 950 bâtiments étudiés
- 35 études technico-économiques
- Volet opérationnel des projets: quel montage juridique + financier + travaux, en cours de définition

Étude de faisabilité pour la méthanisation des boues et déchets

Groupement avec le Syndicat Rhône Ventoux, de la CoVe, de la CCSC et du SITTE

Mise en place du SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique) avec le département de Vaucluse et l'ALTE (Agence Locale de Transition Énergétique) en 2021.

Objectif: accompagner le grand public dans ses travaux de rénovation

Habitat

Vers un nouveau Programme Local de l'Habitat

L'habitat est l'une des compétences obligatoires des communautés d'agglomération sous le libellé « Équilibre social de l'Habitat ». Elle nous oblige à réfléchir et à planifier l'offre et le développement de l'habitat sur notre territoire.

Nous avons porté 2 PLH et nous sommes en cours d'élaboration du troisième.

Il intègre des objectifs et une programmation pluriannuelle pour les atteindre et aborde plusieurs facettes: le parc de logements public et privé, la gestion du parc de logements existants et des constructions nouvelles, les besoins des populations spécifiques (jeunes, personnes âgées, personnes à mobilité réduite...) etc.

En tant que coordonnateur de la transition écologique sur son territoire, la CoVe doit apporter une réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique.

Anne-Marie BARDET
Vice-présidente déléguée à la Transition énergétique et écologique



CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CTE)

- Signé en janvier 2020 avec l'ADEME, la Banque des Territoires, le Département du Vaucluse et l'État, il est le fruit de travaux importants avec les collectivités partenaires et les acteurs socio-économiques du territoire.

Améliorer la qualité de vie et préparer l'avenir

Agriculture

Étude Climagri

La CoVe participe au Groupe Climat Agriculture Ventoux créé en 2020, au sein duquel de nombreux partenaires se mobilisent sur le sujet du changement climatique et de l'adaptation de l'agriculture du Ventoux. Dans son PCAET et le CTE la CoVe a en effet intégré des actions spécifiquement liées au monde agricole et à son adaptation face au changement climatique. L'agriculture pèse en effet 11 % des consommations énergétiques du territoire.

Une étude « CLIMAGRI » a débuté en partenariat avec la chambre d'agriculture et Bio de Provence. Elle vise à étudier les 3 filières principales du territoire: viticulture, arboriculture et maraîchage sur le volet consommations énergétiques, émissions de gaz à effet de serre et séquestration carbone.

Gestion et optimisation de l'irrigation

La question de l'approvisionnement en eau pour l'irrigation est un sujet partagé par la Commission Aménagement de l'espace et le groupe de travail « Agriculture et Ruralité ». L'extension de l'irrigation (extension canal, eau du Rhône...) ou encore son optimisation et son pilotage apparaissent comme des pistes d'actions sur le territoire et ont été identifiées dans le cadre du PCAET et du CTE (Contrat de Transition Énergétique).

Compensation agricole et développement économique

Les obligations liées à la loi du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt nous ont conduits à mettre en place des actions de compensation dans le cadre du projet de l'Espace Économique du Piol à Mazan avec la Cave Demazet:

- Financement de travaux de remise en culture de friches agricoles 10000 € par an pendant 5 ans
- Favoriser le développement de circuits courts et productions alimentaires locales, (développement d'une filière de jus de raisin bio)/ 25000 €
- Accompagnement des coopérateurs pour favoriser le développement numérique des exploitations/25000 €

Et aussi: Convention avec l'association Prévigrêle (réseau de lutte contre la grêle) - Cotisation annuelle 1 893 €

Dynamisation des centres-bourgs

Pour contribuer à redonner une dynamique aux centres anciens, y faire revenir les habitants, et faire émerger des projets urbains qui intègrent plusieurs thématiques (commerce, mobilité et stationnement...), la CoVe a coordonné et accompagné des études communales (services aménagement et habitat, etc) sur les centres-bourgs des communes de Mazan, Aubignan, Le Barroux, Vacqueyras, Malaucène et Saint-Didier.

Objectifs:

- Aider les communes à disposer d'une stratégie globale et anticiper sur la phase pré-opérationnelle des actions
- Être facilitateur et appui technique opérationnel
- Prioriser la rénovation et le réinvestissement dans les centres anciens pour lutter contre la consommation d'espaces



19

Un travail de fond doit être engagé sur ces questions environnementales sur les secteurs agricoles même si de nombreux agriculteurs ont déjà adapté leurs pratiques.

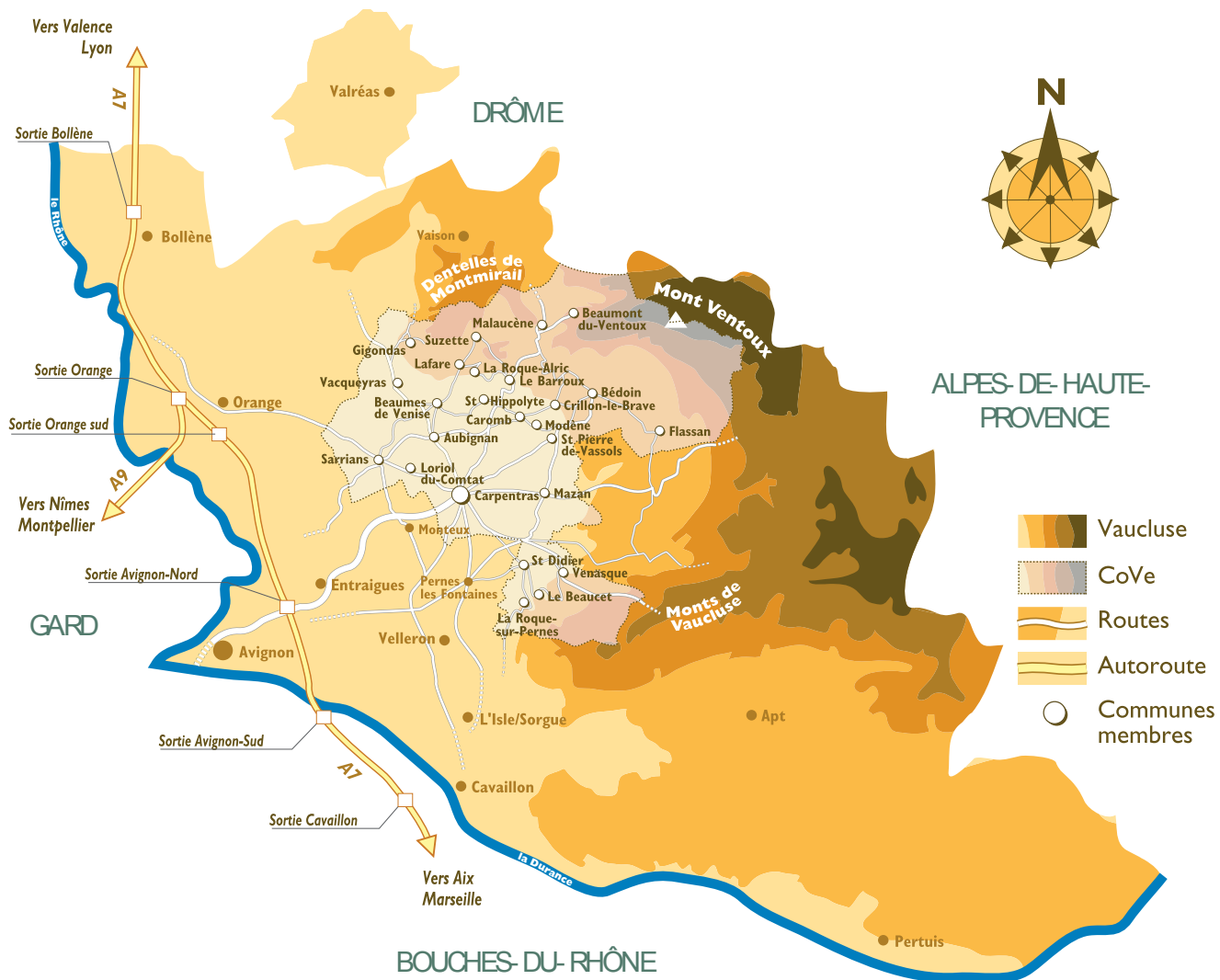
Michel JOUVE
Conseiller délégué à l'Agriculture et au Développement rural

OBSERVATOIRE
DE L'HABITAT



Les chiffres →





www.lacove.fr

